

BUDGET DU QUÉBEC 2021

TABLEAU SYNTHÈSE



BUDGET DU QUÉBEC 2021-2022 : ANALYSE DES MESURES TOUCHANT LE MILIEU MUNICIPAL

Le ministre des Finances, M. Eric Girard, a prononcé le 25 mars 2021 son discours sur le budget 2021-2022 du Québec. Ce document présente les principales mesures du budget touchant les municipalités et les régions du Québec.

Thématiques principales et demandes prébudgétaires de l'UMQ	Détails et enveloppes budgétaires	Commentaires de l'UMQ
<p>Logement</p> <p>Bonification des enveloppes : Octroyer une somme ponctuelle de 205 M\$ – en complément des 410 M\$ déjà annoncés par le MAMH – pour permettre de finaliser le rattrapage de 5 000 projets de logements sociaux déjà montés et acceptés;</p> <p>Accélérer le nombre de logements sociaux : Prévoir un investissement de 760 M\$ pour la création de 4 000 nouveaux logements sociaux et atteindre la création de 20 000 unités supplémentaires dans les cinq prochaines années;</p> <p>CMA : Réviser dès maintenant les paramètres administratifs du programme AccèsLogis – et principalement les CMA – pour s’assurer que l’aide financière accordée permette réellement la réalisation des projets.</p>	<ul style="list-style-type: none">• 250 M\$: Finalisation du rattrapage de l’arriéré des projets;• 38 M\$ sur quatre ans : création de 500 nouvelles unités (nouvelle programmation).	<ul style="list-style-type: none">• En finalisant enfin le rattrapage de l’arriéré des projets déjà annoncés en prévoyant un montant de 250 M\$, le gouvernement règle un problème qui trainait depuis longtemps.• En annonçant une nouvelle programmation de 500 logements sociaux, il ouvre un nouveau chapitre dans la création de logements sociaux.• Toutefois, il faudra en faire plus pour faire face à la pénurie de logements que nous connaissons.• Rappelons que l’UMQ considère qu’il est nécessaire de construire 4 000 logements sociaux par année pour les cinq prochaines années.

BUDGET DU QUÉBEC 2021–2022 : ANALYSE DES MESURES TOUCHANT LE MILIEU MUNICIPAL

Logement (suite)

Rénovation Québec : Créer un programme de soutien financier autonome pour la conversion de bâtiments non résidentiels en logements;
LAQ – Volet privé : Remettre en place le programme pour l'appui au développement de logements locatifs en région par un financement à hauteur de 30 M\$ sur une durée de cinq ans, soit 6 M\$/an;
RénoRégion : Bonifier le programme de 6,5 M\$ pour porter son financement annuel à 20 M\$/an.

- 20 M\$ supplémentaires pour RénoRégion : Bonification de 12 M\$ à 32 M\$;
- 20 M\$ supplémentaires pour RénoQuébec : Bonification de 16 M\$ à 36 M\$ (+20 M\$).

- En bonifiant le financement du programme RénoRégion, le gouvernement pose un geste concret pour la relance verte tout en améliorant le cadre de vie de nos populations.

Services de garde

Accélérer la création de places subventionnées en garderie afin de pouvoir répondre aux besoins des parents.

- 97,4 M\$ sur cinq ans : Aide financière additionnelle aux services de garde en milieu familial qui accueilleront neuf enfants.

- L'UMQ salue l'aide financière prévue pour les services de garde en milieu familial. C'est une première étape pour permettre à l'ensemble des enfants du Québec d'accéder à une place en garderie.

Transport aérien

Octroyer une compensation financière aux aéroports municipaux qui ont subi des pertes dues à la COVID-19.

- 18 M\$: Soutien aux aéroports régionaux, dont les aéroports municipaux.

- L'UMQ accueille très positivement l'investissement de 18 M\$ afin de soutenir davantage les aéroports régionaux, dont les aéroports municipaux.

Internet haute vitesse

Accélérer les investissements nécessaires pour permettre à l'ensemble des municipalités du Québec situées dans les régions éloignées et les communautés autochtones d'avoir accès à une couverture Internet haute vitesse et une couverture cellulaire à large bande, à un coût abordable et comparable.

- 595 M\$: Investissements additionnels pour permettre le branchement de tous les foyers des Québécois à Internet haut débit;
- Associés à l'investissement déjà annoncé, le gouvernement prévoit donc des investissements de près de 1,3 G\$, (soit 660 M\$ en 2020–2021 et 595 M\$ en 2021–2022) afin de brancher les Québécoises et les Québécois à l'Internet haute vitesse.

- L'UMQ accueille très favorablement les 595 M\$ additionnels pour permettre le branchement de tous les foyers à Internet haute vitesse.

Infrastructures récréatives et sportives

- Bonification du PAFIRS : 300 M\$/an sur trois ans pour la création et l'amélioration d'infrastructures sportives et de loisirs dans l'ensemble des régions du Québec.
- Structure du PAFIRS : Prévoir un volet pour les projets de grande envergure par la mise en place d'un montant d'investissement plancher de 5 M\$.

- 125 M\$ au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique, afin d'accroître l'accessibilité des installations sportives et récréatives.

- L'annonce gouvernementale est moins importante que les besoins existants aux quatre coins du Québec. Il est nécessaire que le gouvernement travaille avec le fédéral pour permettre l'accès à des infrastructures sportives et récréatives en bon état dans toutes les régions du Québec.

Transport collectif

Appuyer le déploiement du transport collectif par un financement stable et adéquat des opérations du transport collectif en limitant la contribution des municipalités à hauteur de 30 % des revenus des sociétés de transport collectif.

- 1,5 G\$: Améliorer la mobilité et électrifier le transport collectif;
- 20 M\$: Soutien au transport interrégional (18 M\$ déjà annoncés, total 38 M\$);
- Le PQI prévoit un équilibre entre les investissements dédiés au réseau routier et au transport collectif.

- Les mesures déjà annoncées sont nécessaires. Il serait intéressant de poursuivre l'engagement du gouvernement à appuyer les opérations dans le plus long terme;
- L'équilibre entre les investissements dans les infrastructures routières et de transport collectif prévu au PQI est un signal positif en faveur de la mobilité durable.

Relance économique

- 25 M\$: Enveloppe permettant la mise en place de mesures visant à favoriser le retour des travailleurs dans les centres-villes des différentes régions lorsque les règles de la Santé publique le permettront. Cette somme s'ajoute aux 50 M\$ annoncés dans le cadre du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2020 visant à appuyer la relance des centres-villes;
- 150 M\$ pour les programmes de soutien aux entreprises (PACTE et PAUPME).

- La relance des centres-villes est une priorité de l'UMQ.
- La baisse d'impôts pour les PME sera très bien accueillie, elle est attendue par le milieu économique depuis très longtemps.

Secteur touristique

- 204,9 M\$ sur six ans pour 1) stimuler les investissements privés dans le secteur touristique, 2) favoriser le tourisme de nature et d'aventure, 3) dynamiser l'activité économique en améliorant les infrastructures touristiques, 4) promouvoir l'industrie touristique québécoise ici et au Canada et 5) appuyer les producteurs de boissons alcooliques artisanales.

- Le secteur touristique est l'un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie. L'UMQ accueille positivement ces nouvelles sommes.

Environnement et changements climatiques

Eau :

- 18,4 M\$ sur quatre ans (2,6 M\$ en 2021-2022 et 15,8 M\$ sur trois ans) pour protéger l'environnement en améliorant la gestion de l'eau;

Accélération des autorisations environnementales :

- 67,9 M\$ sur cinq ans pour : 1) délivrer des autorisations environnementales dans les meilleurs délais, 2) soutenir le BAPE dans la réalisation de ses mandats, 3) assurer le contrôle environnemental et la sécurité des barrages et 4) réaliser le portrait des sources de contaminants atmosphériques et de pollution sonore;

Énergie :

- 20 M\$ pour déployer la Stratégie québécoise de l'hydrogène vert et des biocarburants;

Économie circulaire :

- 6 M\$ sur trois ans pour appuyer la réalisation d'initiatives en économie circulaire;

Sécuriser certains puits d'hydrocarbures :

- 10 M\$ pour 2021-2022 pour poursuivre les travaux de correction et de restauration des puits d'hydrocarbures dans certaines régions administratives; réaliser des travaux de caractérisation environnementale, d'analyse d'intégrité, de fermeture définitive de puits et de restauration de sites;

Protéger le capital faunique québécois :

- 12,2 M\$ dans le but de pérenniser l'expertise développée et de poursuivre les actions mises de l'avant en matière de conservation et de protection des espèces fauniques et de leurs habitats.

- Avec le Plan pour une économie verte (PEV) qui a été annoncé, les mesures en changements climatiques restent minces.
- Concernant l'enjeu de la gestion de l'eau, l'UMQ considère qu'il est important d'investir dans les infrastructures vertes. À ce jour, les programmes TECQ, FIMEAU ou encore PRIMEAU, ne couvrent pas ce type d'infrastructures.
- L'UMQ accueille favorablement l'investissement fait par le gouvernement pour accélérer les demandes d'autorisations environnementales, tout en gardant les mêmes normes.

Infrastructure – Plan québécois des infrastructures (PQI) 2021-2031

- Hausse du PQI de 4,5 G\$ entre le PQI 2021-2030 par rapport au PQI 2020-2030, soit 135 G\$ contre 130,5 G\$;
 - Accélération du nombre de projets réalisés dans les cinq prochaines années (entre 2021 et 2026) pour la relance de l'économie du Québec (57 % des investissements dans les cinq prochaines années, 43 % dans les cinq suivantes);
 - 5,6 % de l'enveloppe dédiée aux infrastructures municipales, soit 7,5 G\$ (7 569,5 M\$) pour 2021-2031;
 - Une baisse de l'ordre de 0,1 % par rapport à l'an dernier (7,5 %, 7 536,5 M\$).
- L'UMQ accueille favorablement la décision du gouvernement du Québec d'accélérer les investissements dans les cinq prochaines années afin de favoriser la relance économique.

Sécurité publique

- Santé mentale : Mettre en place un chantier d'évaluation transitoire des besoins, des rôles et des coûts liés à la transformation des activités des services de police du Québec;
 - 911 : Augmenter, par règlement, la contribution financière des opérateurs de télécommunication de 0,46 ¢/mois (5,52 \$/an) à 0,60 ¢/mois (7,2 \$/an) dès 2021 afin de permettre la mise à jour des équipements et des opérations relatives au développement de la 5G.
- 143,7 M\$: Soutien financier pour des soins et services additionnels en santé mentale et en itinérance sont disponibles uniquement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux afin d'améliorer les services à la population par le renforcement de nombreux groupes de services;
 - Pas de nouvelles annonces concernant le service 911. Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation avait déjà annoncé qu'il reportait la mise en vigueur des technologies de nouvelles génération (5G) à 2022. Il n'y aurait pas d'annonce de hausse de la taxe aux opérateurs de télécommunication dans ce budget.
- Le budget n'aborde pas les besoins des municipalités et des services policiers en matière de santé mentale. La demande de l'UMQ de mettre en place un chantier d'évaluation des besoins, des rôles et des coûts liés à la transformation des activités des services de police du Québec demeure. Le livre vert sur la réalité policière, devant être publié ce printemps, devrait parler de cet enjeu;
 - L'UMQ rappelle l'importance de prévoir longtemps à l'avance les hausses majeures des coûts que devront assumer les centres d'urgence 9-1-1 avec l'arrivée de la 5G. Les travaux doivent se poursuivre par le MAMH pour identifier les impacts financiers de la nouvelle technologie sur les centres d'urgence 9-1-1.

Optimisation des ressources et des services municipaux

- Maintenir le niveau d'investissement du gouvernement à 50 % des dépenses admissibles dans le volet 4 du Fonds Régions et Ruralité (axe « coopération municipale ») afin de pouvoir appuyer le plus grand nombre de municipalités;
- Pas de nouvelles enveloppes pour l'optimisation des ressources et services municipaux. L'enveloppe de 15 M\$ était déjà prévue au Volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité pour appuyer ces initiatives locales.
- L'UMQ demande que les montants prévus dans le volet 4 du Fonds Régions et Ruralité permettent une aide financière directe aux regroupements de services.

- S’assurer que les montants prévus dans le volet 4 du Fonds Régions et Ruralité (axe « coopération municipale ») soient une aide financière directe aux regroupements de services et pas seulement un soutien à des études de faisabilité.

Virage numérique des entreprises et des commerces

- Favoriser l’achat local, régional et national (ex. offre regroupée de livraison, etc.);
- Mettre en place un programme d’aide pour l’accompagnement des entreprises et des commerces dans leur processus de transformation numérique.

- 2,2 G\$ pour 1) encourager les entreprises à adopter les nouvelles technologies pour accroître leur productivité et 2) poursuivre les investissements dans des secteurs stratégiques de l’économie québécoise.

- Des investissements nécessaires pour une relance économique durable.

Automatisation et robotisation des entreprises

- Offrir du soutien pour l’intégration de systèmes de robotisation, d’automatisation et d’intelligence artificielle aux entreprises du Québec;
- Octroyer un soutien financier afin d’appuyer les efforts de formation dans les nouveaux systèmes de production et d’opération.

Automatisation

- Près de 753 M\$ sur cinq ans pour 1) accélérer l’acquisition des nouvelles technologies par les entreprises, 2) favoriser l’investissement par la bonification du congé fiscal pour grands projets d’investissement et 3) réduire le taux d’imposition des PME au même niveau que celui de l’Ontario;

Formation

- 226,8 M\$ afin de soutenir la formation et la requalification de la main-d’œuvre, notamment pour 1) répondre aux besoins de main-d’œuvre en technologie de l’information (TI), 2) augmenter le nombre d’éducatrices qualifiées en services de garde, 3) bonifier et promouvoir la mesure de formation de la main-d’œuvre pour les organismes communautaires, 4) accroître la participation au marché du travail par la diplomation et 5) faciliter l’accès à la formation continue.

- Ces investissements répondent positivement aux demandes de l’UMQ.

<p>Main-d'œuvre</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place un crédit d'impôts de 10 000 \$/an, par travailleur étranger et résident permanent de moins de cinq ans, qui vont travailler en région, pour une période de deux ans, et mettre en place un système de suivi de l'efficacité de la mesure; – Accélérer la délocalisation de 5 000 emplois gouvernementaux en région. 	<p>Délocalisation d'emplois gouvernementaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Régionalisation de 5 000 postes du secteur public sur un horizon de 10 ans; <p>Immigration</p> <ul style="list-style-type: none"> • 57 M\$ sur deux ans pour 1) mettre en œuvre des initiatives visant à augmenter la proportion de personnes immigrantes qui s'établissent dans certaines régions plus touchées par la rareté de main-d'œuvre et 2) poursuivre les efforts d'intégration des personnes immigrantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • La régionalisation des emplois gouvernementaux doit être accélérée.
<p>Patrimoine</p> <ul style="list-style-type: none"> – Assurer un financement prévisible de 52 M\$/an permettant d'atteindre nos objectifs collectifs de protection, de préservation et de mise en valeur du patrimoine québécois; – Mettre en place un chantier de réflexion afin d'identifier les meilleurs outils financiers et/ou fiscaux pour s'assurer que la possession d'immeubles patrimoniaux comporte des avantages significatifs et ne soit plus seulement perçue comme une contrainte par leur propriétaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • 74,4 M\$ sur trois ans pour 1) améliorer la gestion du patrimoine bâti incluant un meilleur soutien aux municipalités); bonifier le Fonds du patrimoine culturel québécois; pérenniser et bonifier le Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier et 2) poursuivre le déploiement du réseau des infrastructures culturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • La sauvegarde du patrimoine immobilier est une responsabilité partagée entre le gouvernement du Québec et les municipalités. L'investissement supplémentaire de 75 M\$ reconnaît cette réalité.
<p>Électrification de véhicules municipaux</p> <ul style="list-style-type: none"> – Prévoir des enveloppes pour l'électrification des flottes de véhicules municipales afin de soutenir les efforts des municipalités dans la lutte contre les changements climatiques; – Faciliter l'accessibilité au financement disponible aux organismes municipaux afin d'améliorer l'offre de transport collectif électrique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Voir transport collectif et 1,5 G\$ au PQI. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces investissements sont nécessaires pour atteindre les objectifs élevés du Québec pour la réduction de GES.
<p>Forêt</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 92,8 M\$ pour 1) appuyer la construction de chemins multiusages en forêt publique, 2) sécuriser la production de semences et de plants forestiers, 3) favoriser la compétitivité de l'industrie forestière par les données LiDAR, 4) soutenir le développement et la diffusion d'outils et de formations sur la construction en bois, 5) poursuivre le 	<ul style="list-style-type: none"> • Cet investissement est important pour la relance économique dans toutes les régions du Québec.

développement d'une filière exportatrice de systèmes de construction en bois, 6) soutenir les efforts de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et 7) simplifier le remboursement de taxes foncières accordé aux producteurs forestiers.

Pour plus d'informations :

Marc Balestrino

Conseiller aux politiques – Fiscalité et finances locales

mbalestrino@umq.qc.ca

